International Civil Aviation Organization | Organisation de l'aviation civile internationale | Organización de Aviación Civil Internacional | Международная организация гражданской авиации | منظمة الطيران المدني الدولي | 国际民用航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf. : ES ENV 13/4 - 0475 le 9 octobre 2026

Objet : Invitation à un atelier virtuel ESAF/WACAF sur le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) – 12 novembre 2026

Suite à donner : Utiliser l'hyperlien fourni pour inscrire les participants au plus tard le 30 octobre 2026.

Madame/ Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la Résolution A42-22 de l'Assemblée et au Volume IV de l'Annexe 16 de la Convention relative à l'aviation civile internationale portant sur le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA). La mise en œuvre effective de ce programme requiert toujours l'engagement actif des États, des exploitants aériens et d'autres parties prenantes afin d'assurer le respect, en temps opportun et avec exactitude, des obligations en matière de surveillance, de déclaration, de vérification (MRV) et de compensation.

Pour soutenir les États membres des régions Afrique orientale et australe (ESAF) et Afrique occidentale et centrale (WACAF), j'ai l'honneur d'inviter votre Administration à prendre part à un atelier virtuel organisé conjointement par les bureaux ESAF et WACAF sur le CORSIA, qui se déroulera suivant le programme ci-après :

- **Date :** Jeudi, 12 novembre 2026
- **Heure :** 9 h – 12 h UTC
- **Inscription :**
 - Format : Virtuel (Lien pour l'inscription disponible à l'adresse suivante : https://events.icao.int/event-details?campaignID=43E78066-57BE-F111-814D-6045BDCD3FB8)
 - Délai : 30 octobre 2026
- **Langues :** Anglais et français.

L'atelier est destiné aux coordonnateurs nationaux du CORSIA, aux exploitants aériens et à d'autres parties prenantes intéressées, y compris les ministères compétents comme ceux chargés de l'environnement et de l'énergie. Les États sont encouragés à constituer une délégation multidisciplinaire afin de s'assurer la représentation des aspects réglementaires et opérationnels de la mise en œuvre du CORSIA. L'atelier abordera, entre autres : l'état d'avancement de la mise en œuvre du CORSIA dans les régions ESAF et WACAF; les exigences en matière de surveillance, de déclaration et de vérification des émissions ; le facteur de croissance sectorielle (SGF) 2025; le calcul des exigences de compensation et l'utilisation des unités d'émission admissibles CORSIA.

Un programme provisoire ainsi que des informations supplémentaires relatives à la logistique seront publiés sur la page web consacrée à la réunion. Si vous souhaitez obtenir des clarifications concernant cette lettre d'invitation, veuillez contacter le Bureau régional ESAF de l'OACI à l'adresse électronique suivante : ICAOESAF@icao.int.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Lucy Mbugua
Directrice régionale

United Nations Office at Nairobi Complex, Gigiri
P.O. Box 46294-00100
Nairobi, Kenya

Tel : +254 20 7622395/6
Fax : +254 20 7621092

Email : icaoesaf@icao.int
Website : http://www.icao.int/ESAF